

Dossier de presse

L'aménagement de la RN5 se poursuit

Communication

Juillet 2016



Direction interdépartementale des routes Est
10 et 16 promenade des Canaux - BP 82120 - 54021 Nancy cedex

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

S O M M A I R E

« Les travaux de confortement des falaises des Monts de Vaux se poursuivent »

1 – Des travaux programmés du 19 juillet au 31 octobre 2016

2 – Coupure de la RN 5 nécessaire pendant les travaux

Annexe : présentation de la DIR Est

1 - Des travaux programmés du 19 juillet au 31 octobre 2016

Le projet de confortement des falaises aux Monts-de-Vaux a pour objectif d'assurer la sécurité des usagers vis-à-vis des chutes de pierres avec une purge des blocs instables et un remplacement ou complément des dispositifs en place. Il permet également d'effectuer de très légères rectifications du profil de la falaise en bord de chaussée ce qui permettra d'assurer une meilleure sécurité des usagers et des personnels en charge de l'entretien de la RN5.

La première partie des travaux de confortement a été réalisée en 2015, la seconde et dernière partie se déroulera en 2016.

Au regard des enjeux environnementaux, de l'importance des travaux, de la gêne induite sur les usagers et sur les activités économiques locales et des contraintes de viabilité hivernale, la période des travaux débutera pendant la période estivale jusqu'à fin octobre, c'est-à-dire du **19 juillet au 31 octobre 2016**.



2 - Coupure de la RN 5 nécessaire pendant les travaux

Les travaux sur falaises sont délicats à mettre en œuvre. La faible largeur de l'emprise d'itinéraire au droit des falaises et le surplomb d'engins de forage au-dessus de la chaussée ne permettent pas de garantir la sécurité des usagers et des ouvriers. Ils nécessitent donc une fermeture de la RN5 pendant toute la durée des travaux. La RN5 sera entièrement coupée à la sortie de Vaux-sur-Poligny.

Pour des raisons de sécurité également, il est fortement déconseillé de se promener dans l'espace boisé ou les chemins d'exploitation situés en aval et en amont de la RN5 pendant toute la durée des travaux.

a) Une zone de circulation très perturbée

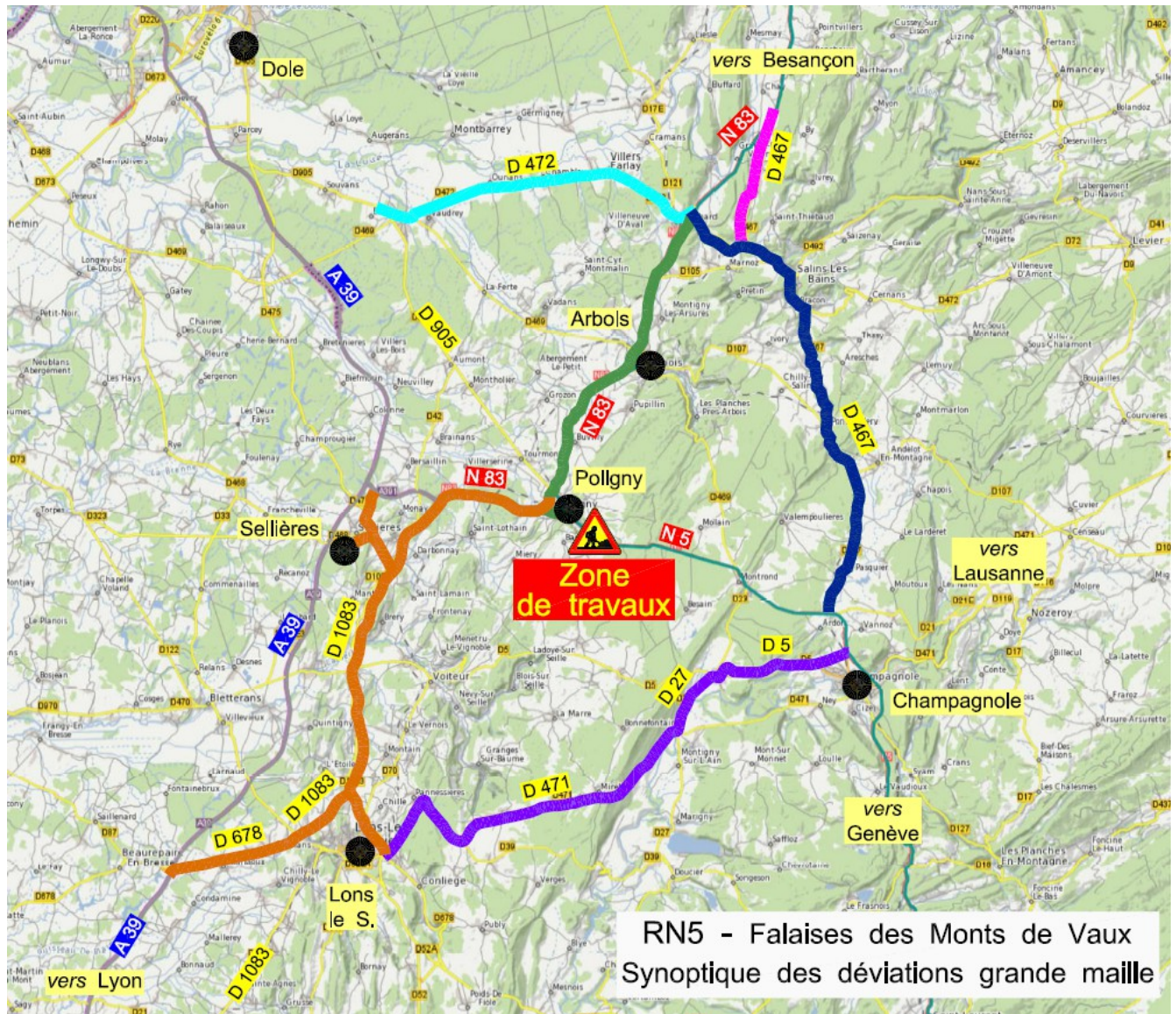
Pendant toute la durée des travaux, la DIR Est mettra en place une déviation petite maille pour la desserte locale en véhicule léger et une déviation grande maille pour les usagers en transit et pour les poids lourds.

Malgré les travaux, les commerces, restaurants et hôtels restent accessibles.

**La DIR Est incite les usagers à anticiper leur départ
et les invite à respecter et à suivre les déviations.**

b) Mise en place d'une déviation spécifique pour les poids lourds

► pour dévier les circulations de transit vers les grands axes (RD678, RN83, RD1083, RD472, RD467 et RD471)



La DIR Est incite les chauffeurs de poids lourds et les usagers en transit sur l'autoroute à ne pas emprunter la RN 5.

c) Mise en place d'une déviation locale pour les véhicules légers

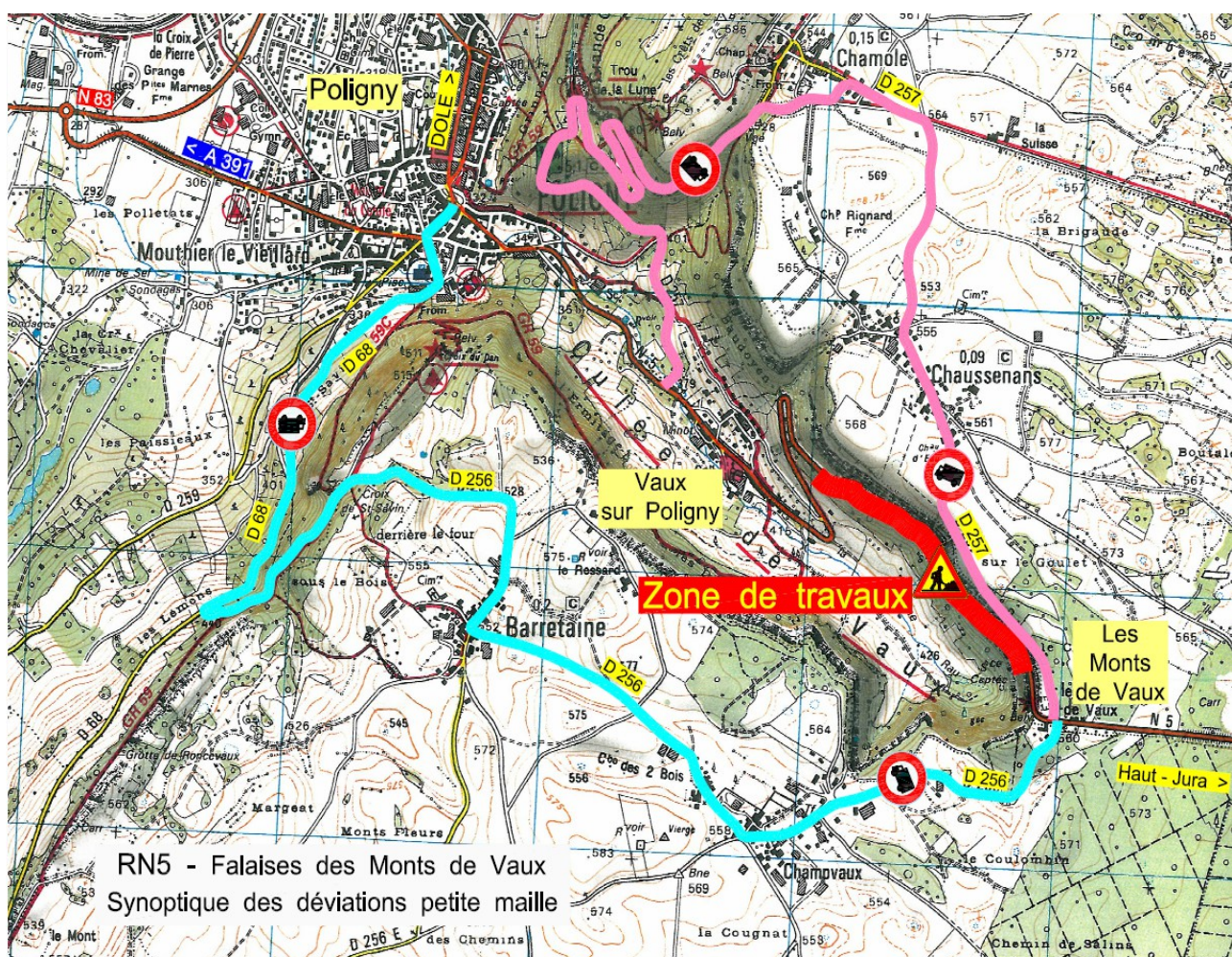
Hormis en desserte locale, cette déviation sera interdite aux poids lourds dont le poids total autorisé en charge est égal ou supérieur à 3,5 tonnes.

Pour ne pas nuire aux activités sur Poligny et ses environs, la déviation sera instaurée via Chamole-Chausseuans et Barretaine-Champvaux (RD 68, RD 256 et RD 257).

Cette déviation imposera un sens de circulation aux véhicules déviés et sera exclusivement ouverte aux véhicules légers, aux bus scolaires et à la desserte poids lourds locale.

Un allongement du temps de parcours est à prévoir.

La DIR Est appelle la plus grande prudence sur la déviation locale durant les travaux.



**La DIR Est conseille
aux habitants de Chamole, Chausseuans, Barretaine et Champvaux
d'utiliser le sens de déviation préconisé aux véhicules déviés afin d'éviter au maximum le
croisement sur ces voiries étroites.**

d) Un secteur à éviter pour les promeneurs

La DIR Est attire l'attention des promeneurs sur les risques de chutes de pierres inhérents à ce type de travaux. Ainsi, il est préférable de ne pas se promener dans l'espace boisé ou les chemins d'exploitation situés en aval et en amont de la RN 5 pendant toute la durée des travaux.

Consciente des désagréments liés à ce chantier, la DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension.

Elle leur recommande la plus grande prudence et la modération de leur vitesse aux abords des chantiers et sur les déviations pour leur propre sécurité et celle du personnel travaillant sur la route.

La DIR Est - Direction Interdépartementale des Routes Est (créée par décret du 16 mars 2006) est un service du Ministère de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer.

Son réseau de 1 650 km traverse 12 départements du quart Nord-Est de la France. Il est composé des routes nationales et des autoroutes non concédées (gratuites) de ce secteur.

Plus de 1 000 agents travaillent en continu pour assurer l'entretien et le fonctionnement de ce réseau routier national, mais aussi pour construire les routes de demain.

Son organisation s'articule autour :

- des services du siège situés à Nancy
- de 3 divisions d'exploitation : Besançon, Metz et Strasbourg
- de 2 services d'ingénierie routière (SIR) : SIR Lorrain, SIR Alsace Franche-Comté

